



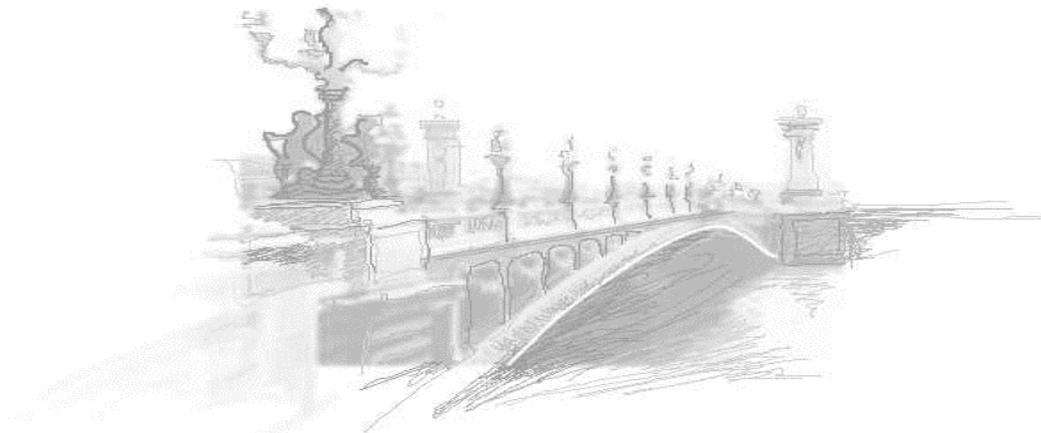
Asso. des anciens du Crédit Coopératif
20 mars 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Etat des lieux du système de retraite français

Marco Geraci

*Chargé de mission en charge des questions internationales
Secrétariat général du COR*



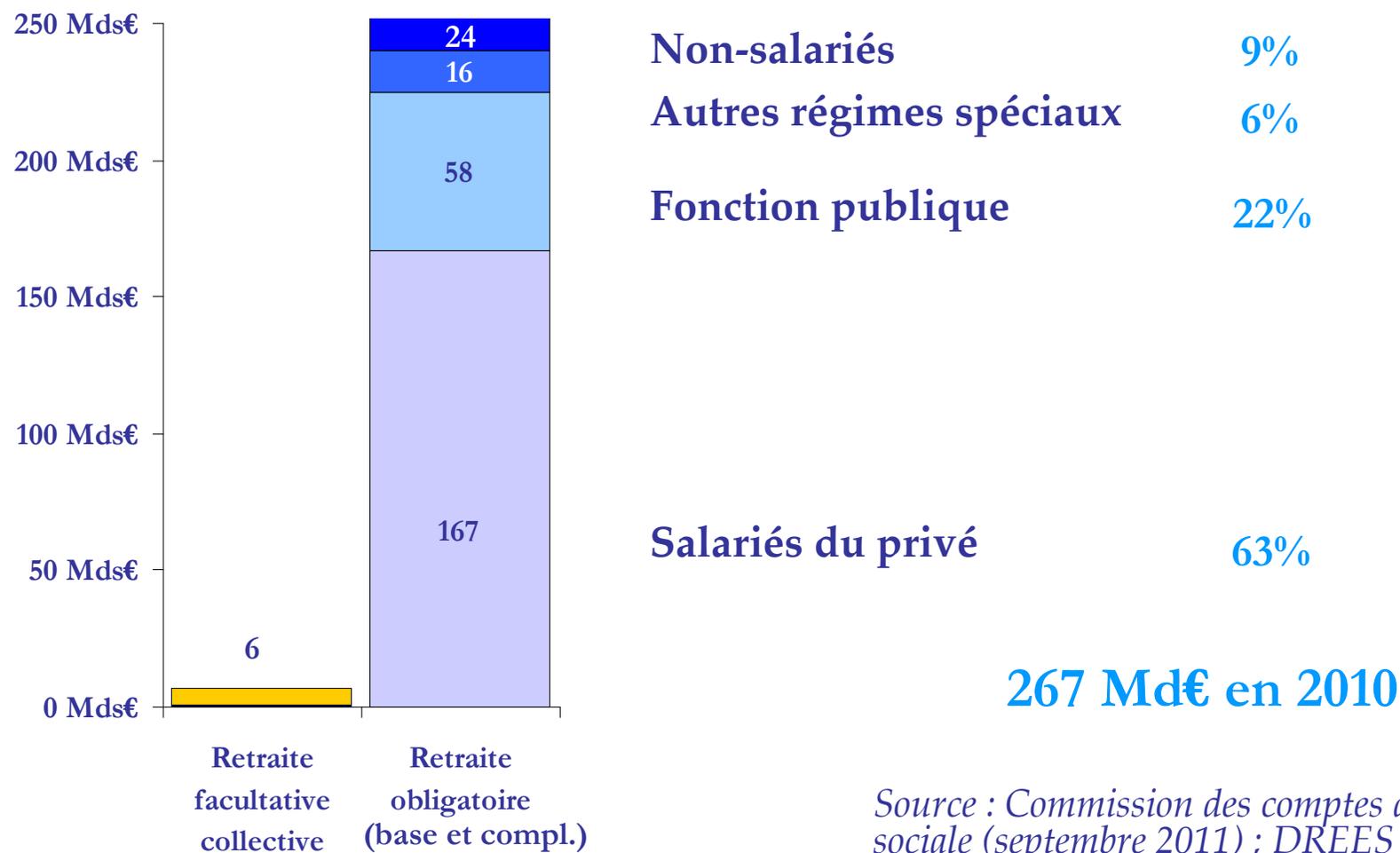
Le système de retraite français

1. Un système de retraite avec des caractéristiques « historiques »
2. Un système de retraite avec des besoins de financement importants
3. Un système de retraite avec des besoins de réformes

1. Un système de retraite avec des caractéristiques historiques

- Un système gérant des masses considérables ...
- ... relativement « complexe » ...
- qui a atteint son objectif originel de parité, en moyenne, de niveau de vie entre actifs et retraités (via notamment une part importante de solidarité) ...
- ... en réforme depuis 20 ans
- ... préservant, jusqu'à présent, l'équité entre les générations

1. Un système gérant des masses considérables



Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale (septembre 2011) ; DREES

1. Un système relativement complexe

3^e niveau : individuel, facultatif

Épargne personnelle (produits bancaires, d'assurance, immobilier ...)

2^e niveau : facultatif encadré

Plans de retraite
d'entreprise

PERE

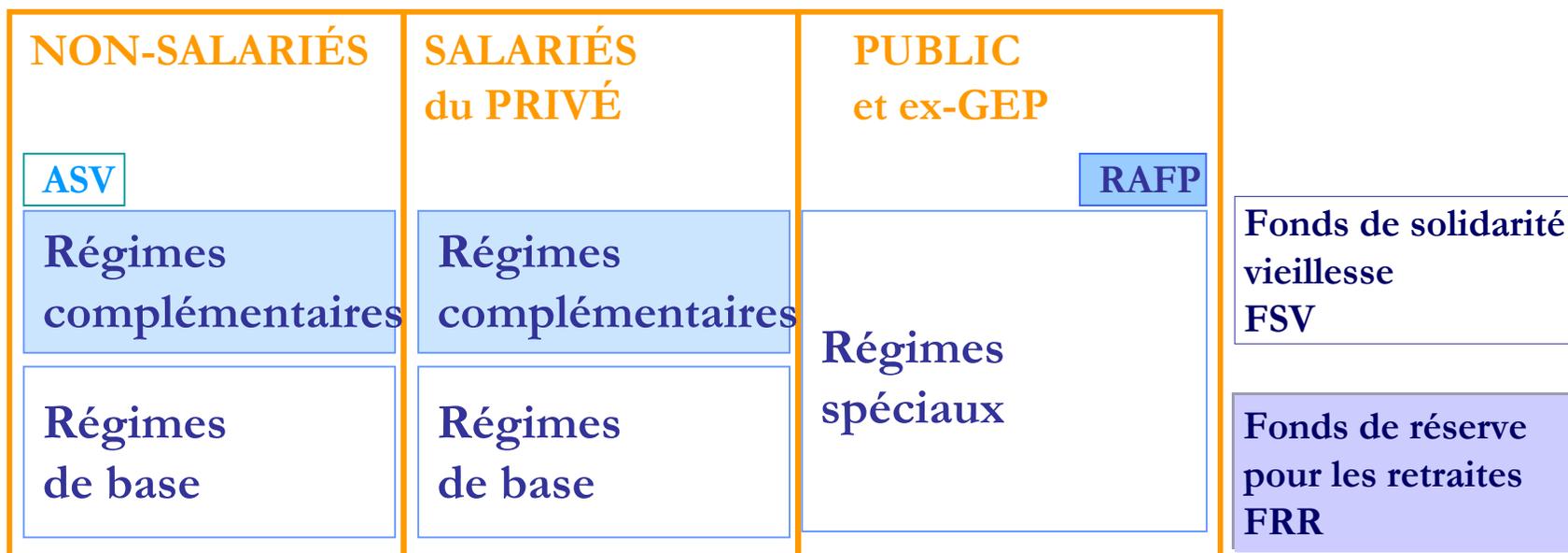
PERCO

Fonds de
pensions

PERP

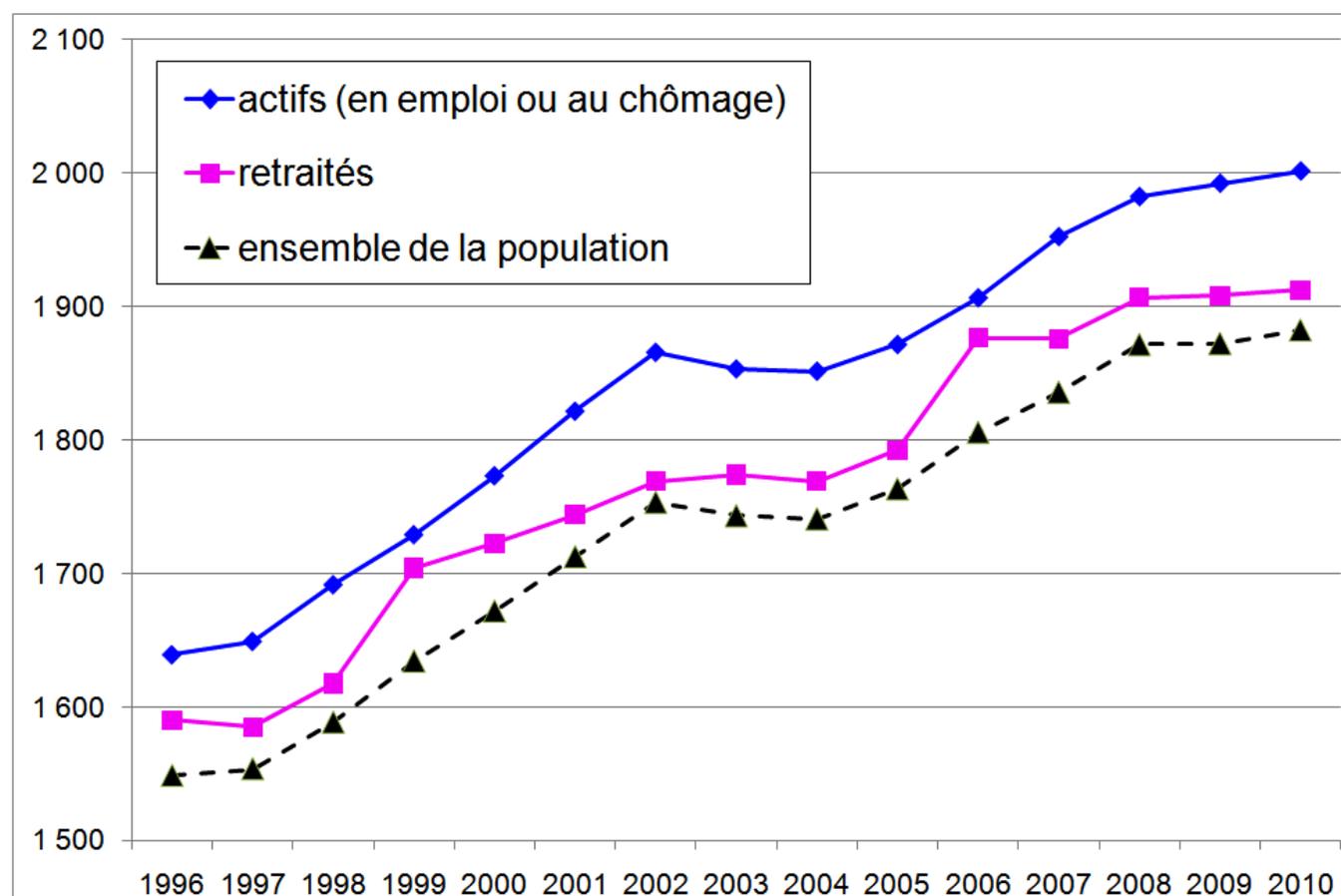
Contrats
non-salariés

1^{er} niveau : collectif, obligatoire



1. Un système assurant une (quasi) parité de niveau de vie entre actifs et retraités

Niveau de vie moyen des retraités, des actifs et de la population
(en € 2010 par an et par unité de consommation)



1. Un système en réforme depuis 20 ans

- Réforme de 1993 du régime général et des régimes alignés
- Échec des réformes des régimes publics et spéciaux en 1995
- Nombreux accords dans les régimes complémentaires (1993-94, 1996, 2001, 2003, 2008 et 2011)
- Création du fonds de réserves en 1999 et du Conseil d'orientation des retraites en 2000
- Réforme de 2003
- Réforme des régimes spéciaux en 2007-2008
- Réforme de 2010

1. Un système assurant, jusqu'à présent, l'équité entre les générations

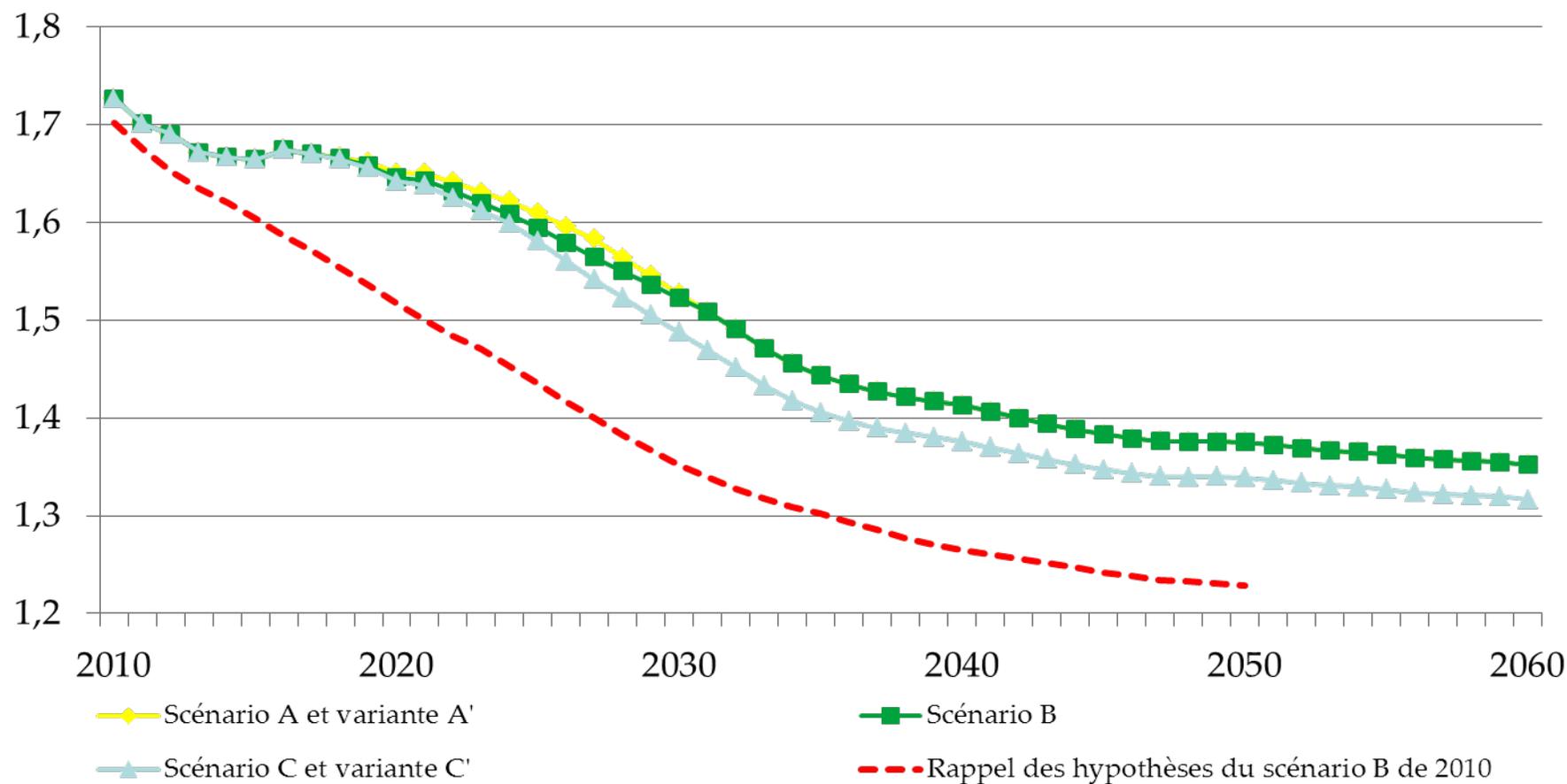
- Différentes dimensions pour apprécier l'équité intergénérationnelle
 - Durée de retraite
 - Durée d'activité
 - Taux de prélèvement
 - Niveau de pension
- Il n'existe pas de générations (dés)avantagées au regard de l'ensemble des quatre dimensions – avant toute mesure de rééquilibrage...
- La condition de pérennité financière est au cœur du pacte intergénérationnel

2. Un système de retraite avec des besoins de financement importants

- Un choc du papy-boom ...
- ... avec des régimes en besoins de financement jusqu'en 2040, quel que soit le scénario macroéconomique ...
- ... mais des pensions en hausse sur toute la période de projection

2. Le choc du Papy-Boom

Rapport cotisants / retraités



2. Les projections du COR - 11^e rapport du COR -

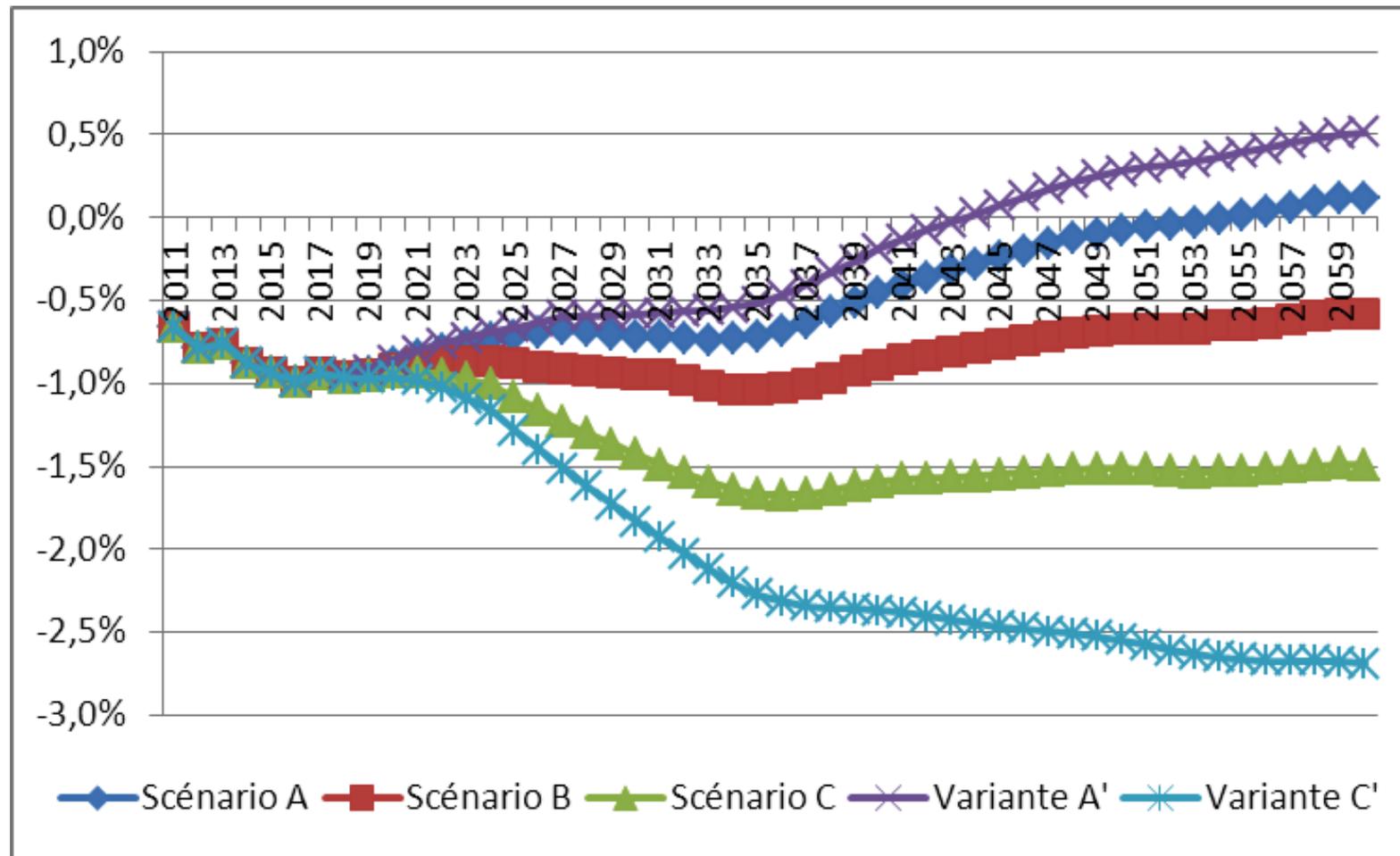
- **Hypothèses de projection**

- Démographie : scénario central de l'INSEE
- Législation constante (2 hypothèses de rendements AGIRC-ARRCO)
- Population active : 50 % de l'effet horizon
- Macroéconomie : chômage et productivité du travail

		Gains annuels de productivité du travail à long terme				
		2,0 %	1,8 %	1,5 %	1,3 %	1,0 %
Taux de chômage à long terme	4,5 %	Variante A'	Scénario A <i>Scénario A</i>	Scénario B <i>Scénario B</i>		
	7,0 %			<i>Scénario C</i>	Scénario C	Variante C'

2. Les besoins de financement

Soldes financiers – rendements AGIRC-ARRCO constants



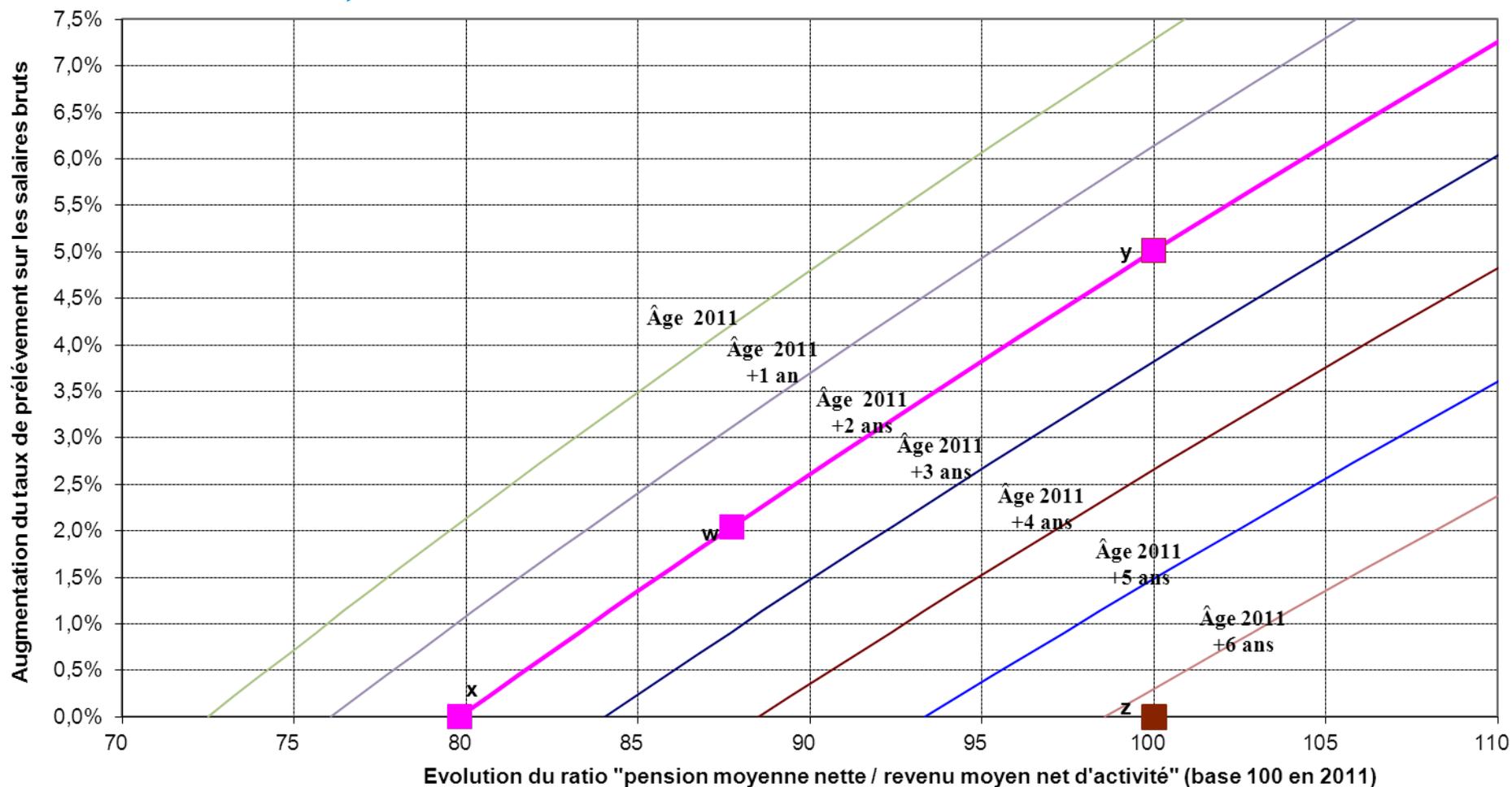
2. Des pensions moyennes en hausse

- Pension moyenne brute en termes réels »

Base 100 en 2011	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	Rendements AGIRC-ARRCO constants					
Scénario A	100,0	107,7	114,6	123,6	139,1	160,5
Scénario B	100,0	107,7	113,8	121,3	134,2	151,6
Scénario C	100,0	107,7	113,5	120,3	131,9	146,8
Variante A'	100,0	107,7	115,1	125,1	142,3	166,6
Variante C'	100,0	107,7	113,4	119,7	129,8	141,9
	Rendements AGIRC-ARRCO décroissants					
Scénario A	100,0	107,7	113,6	120,7	132,6	148,2
Scénario B	100,0	107,7	113,5	119,9	130,5	143,8
Scénario C	100,0	107,7	113,3	119,2	128,8	140,3
Variante A'	100,0	107,7	113,7	121,0	133,6	150,8
Variante C'	100,0	107,7	113,2	118,7	127,2	136,6

2. Le champ des possible : l'abaque du COR

- Horizon 2040, rendements AGIRC-ARRCO constants - Scénario B



3. Les besoins de réforme

- **Une réforme structurelle –**
Introduction d'éléments de capitalisation en substitution de la répartition
- **Une réforme paramétrique –**
Agir sur les trois leviers du système en répartition : le montant des pensions, les ressources, l'âge effectif de départ à la retraite
- **Une réforme systémique –**
Transition des régimes de base d'un fonctionnement en annuités à un fonctionnement en points ou en comptes notionnels

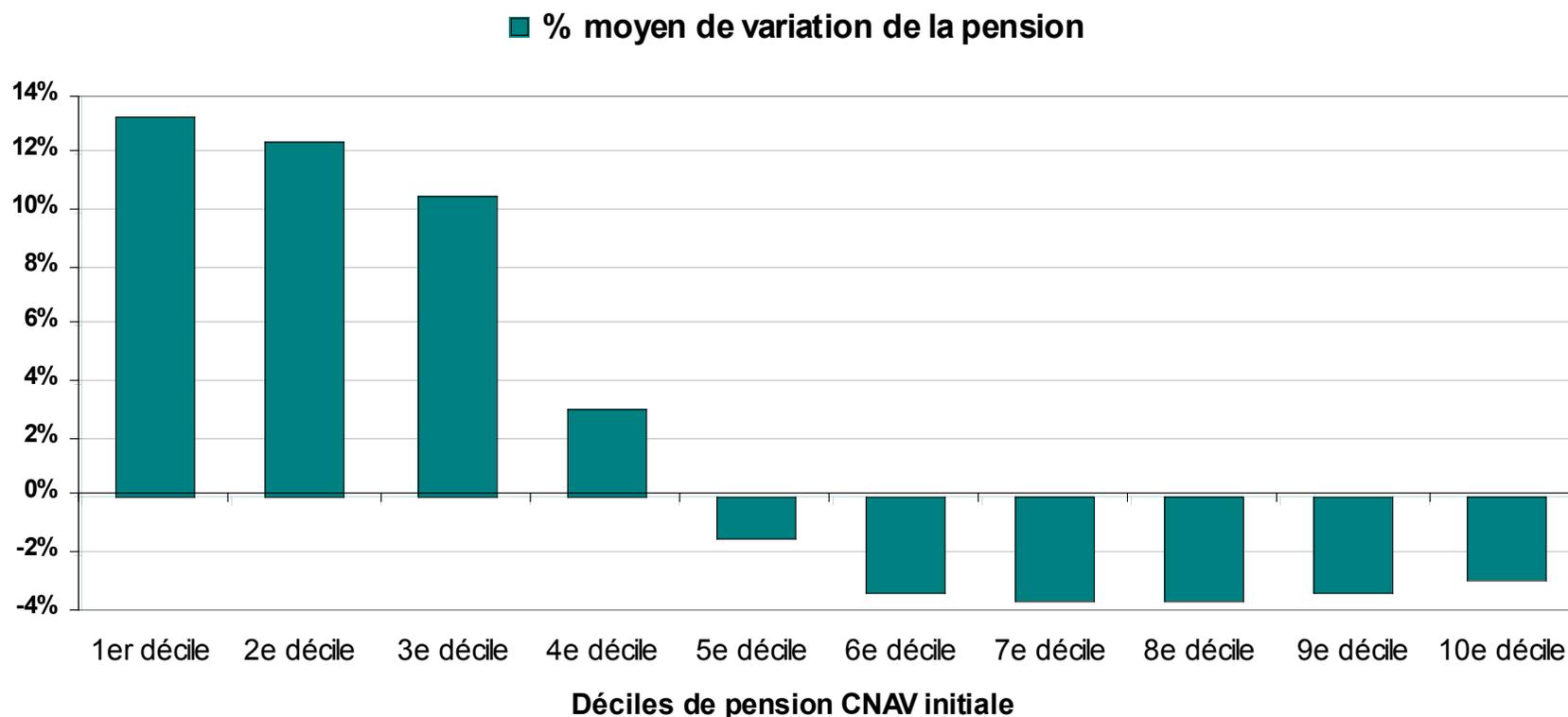
3. Les questions à prendre en compte

- La situation des assurés des différents régimes
- Les écarts de pension entre les femmes et les hommes
- La prise en compte de la pénibilité au travail par le système de retraite
- L'information des assurés
- L'architecture du système de retraite
- ...

3. Contributivité et redistributions

- Le système de retraite (y compris **solidarité**) opère au total une **redistribution** qui contribue à réduire les inégalités entre retraités
 - Pour les salariés nés entre 1955 et 1964, le rapport interdécile atteint 5,85 pour les cumuls de salaires perçus au cours de la carrière et n'est plus que de 4,10 pour les pensions de retraite ; mais vaut 6,66 pour les pensions issues du seul cœur du système (hors solidarité)
- Des **redistributions implicites** liées au *cœur* du système (hors solidarité), à corriger – en laissant inchangé le niveau moyen des pensions – ?
- Des **dispositifs de solidarité** à redéfinir - quelle enveloppe financière à l'avenir ou quelles nouvelles solidarités ?
- Des **pistes de réflexion** et non des propositions de réforme du COR, à partir d'**exemples stylisés**

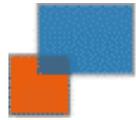
Exemple - calcul du salaire de référence sur l'ensemble de la carrière conjugué à une hausse uniforme des pensions permettant le maintien du niveau moyen des pensions



Source : SG COR à partir de simulations CNAV sur les nouveaux retraités monopensionnés de 2010 - Document n° II-4 du dossier du COR du 25/09/2012

En guise de conclusion

- Les 11^e et 12^e rapports – mais aussi les précédents (6^e, 7^e, 9^e et 10^e) – constituent **les bases d'un diagnostic**
- **11^e rapport** : des besoins de financement à court et moyen terme ; perspectives à plus long terme contrastées ; **retour à l'équilibre ?**
- **12^e rapport** : adéquation du système de retraite aux **autres objectifs**
- **Comment assurer la pérennité financière du système de retraite tout en répondant aux autres objectifs ?**
- **Des points de repère** pour le gouvernement et les partenaires sociaux, en vue des phases de consultation et de concertation



Asso. des anciens du Crédit Coopératif
20 mars 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Merci de votre attention



Tous les documents du COR sur
www.cor-retraites.fr